



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/10971  
19 juillet 1973  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 12 JUILLET 1973, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA ZAMBIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de porter à votre attention la liste ci-jointe d'actes d'agression (incidents de frontière) commis par les régimes minoritaires d'Afrique australe contre mon pays, la Zambie, pendant la période allant du 9 janvier au 14 juin 1973.

L'état de tension dans notre partie du monde se généralise et s'intensifie encore du fait de la cohésion plus grande qui s'est établie entre les régimes minoritaires blancs et de leur utilisation effrénée des tactiques les plus abominables et les plus cruelles. La liste ci-jointe témoigne de manière irréfutable de ces caractéristiques, dont l'existence a déjà été confirmée par la Mission spéciale du Conseil de sécurité établie en application de la résolution 326 (1973).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la liste qui y est jointe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Zambie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) P. J. F. LUSAKA

LISTE DES INCIDENTS DE FRONTIERE  
DU 9 JANVIER AU 4 JUIN 1973

1. Le 9 janvier 1973, juste avant la fermeture de la frontière, les forces rebelles rhodésiennes ont traversé la frontière à Kazungula dans la province occidentale de la Zambie. Elles ont tiré pour faire fuir les habitants pacifiques du village, les forçant ainsi à courir se cacher. Laissées seules, les forces rebelles ont posé des mines avant de se replier sur la colonie britannique.
2. Le même jour, 9 janvier, les forces rebelles rhodésiennes ont traversé la frontière à Chirundu dans la province méridionale de la Zambie et, comme à Kazungula, ont posé des mines avant de se replier sur la colonie britannique.
3. Le 11 janvier, les mines que les forces rebelles avaient posées à Kazungula le 9 janvier ont explosé, tuant un homme et blessant grièvement une femme.
4. Le même jour, 11 janvier, les mines posées par les forces rebelles à Chirundu ont explosé, tuant une fillette de 14 ans.
5. Le 12 janvier, une patrouille de l'armée zambienne s'est rendue sur les lieux où la fillette était morte à Chirundu. Un soldat a été tué et quatre autres grièvement blessés, une fois encore du fait de l'explosion de mines posées par les forces ennemies rhodésiennes.
6. Le 13 janvier, les forces ennemies ont traversé la frontière à Chirundu et ont ouvert le feu sur d'innocents villageois zambiens sur la frontière afin de les faire fuir de façon que les forces rebelles puissent poser des mines. Avant qu'elles puissent le faire, une patrouille de l'armée zambienne a riposté, obligeant les forces rebelles à se retirer.
7. Le 18 janvier, des forces ennemies rhodésiennes ont ouvert le feu et lancé des fusées éclairantes dans les eaux territoriales de la Zambie sur le Zambèze, et ont pris des poissons de force à des pêcheurs sans défense.
8. Le 19 janvier, les forces ennemies ont de nouveau essayé de traverser la frontière pour entrer en Zambie afin de poser d'autres mines. Une patrouille zambienne, toutefois, les a fait fuir en tirant en l'air.
9. Le 26 janvier, trois civils zambiens ont été tués et huit grièvement blessés par l'explosion de mines posées par les forces ennemies sur la frontière qui sépare la Zambie de la colonie rebelle.
10. Le 25 février, l'explosion d'une mine a détruit un véhicule dans la région de Chirundu en Zambie méridionale, tuant deux civils et en blessant deux autres qui sont ensuite morts à l'hôpital. La mine avait été posée par des forces ennemies rhodésiennes.

11. Le 2 mars, un homme a été blessé par l'explosion d'une mine posée par des soldats rhodésiens dans la région de Chirundu, en Zambie méridionale.
12. Le même jour, le 2 mars, trois véhicules appartenant au Gouvernement zambien, dont deux véhicules militaires, ont sauté sur une mine dans la même région. Il n'y a pas eu de victime.
13. Le 28 mars, les soldats ennemis sud-africains, stationnés dans la bande de Caprivi, ont tiré à travers la frontière à Katimamulilo, en Zambie méridionale. Ils ont aussi lancé des parachutes légers qui sont tombés à une vingtaine de mètres d'une maison de Katimamulilo. Aucune victime n'a été signalée.
14. Le 3 avril, les forces sud-africaines ont de nouveau tiré sur le domicile de douaniers à Katimamulilo et sur l'école primaire de Katimamulilo. Il n'y a pas eu de victime.
15. Le 4 avril, une embarcation rhodésienne ennemie, ayant à bord six soldats blancs, a pénétré dans les eaux zambiennes à Mpuka-Feira sur la frontière entre la Zambie et la colonie rebelle.
16. Le 7 avril, des soldats rhodésiens ont tiré sur le poste d'immigration zambien de Kazungula. Il n'y a pas eu de victime.
17. Le 11 avril, un avion Beaver portugais transportant des soldats a violé l'espace aérien zambien à Mpuka-Feira sur la frontière entre la Zambie et la Rhodésie.
18. Le 12 avril, des soldats angolais armés ont pénétré en Zambie à Kafweko sur la frontière entre la Zambie et l'Angola. Immédiatement après avoir pénétré dans le pays, ils se sont rendus dans les villages de Kabangu et Mbwechi, dans le district de Mwinilunga, dans le nord-ouest de la Zambie, et ont kidnappé 13 ressortissants zambiens et 22 ressortissants angolais. On est toujours sans nouvelles des victimes.
19. Le 20 mai, un véhicule transportant 30 passagers a sauté sur une mine posée par des soldats angolais le long de la route qui va de Sinjembela à Kaunga Mashi dans le district de Senanga (Zambie occidentale); deux personnes ont été tuées, sept grièvement blessées et 13 légèrement blessées.
20. Le même jour, 20 mai, un véhicule appartenant au Gouvernement zambien et transportant six employés du service de lutte contre la mouche tsé-tsé a sauté dans la même région sur une mine posée par des soldats angolais. Trois hommes ont été tués et les trois autres grièvement blessés.
21. Le 21 mai, un hélicoptère rhodésien a violé l'espace aérien zambien au Malilonsolo Game Camp. Les soldats qui étaient à bord de l'hélicoptère ont tiré sur le camp, mais il n'y a eu ni victime ni dommages matériels.

22. Le 23 mai, des avions de chasse à réaction sud-africains ont ouvert le feu sur le camp du groupe mobile de la police zambienne à Mwandí dans le district de Sesheke près de la bande de Caprivi. Il n'y a pas eu de victime.
23. Le 24 mai, des avions sud-africains ont attaqué un camp (de construction) ZECCO dans la même région. Il n'y a pas eu de dommages matériels, bien que trois grenades aient été lâchées sur le camp.
24. Le 29 mai, des soldats rhodésiens ont ouvert le feu sur le poste de police de Chirundu (Zambie occidentale) mais n'ont causé ni dégâts matériels ni pertes de vies humaines.
25. Le 3 juin, trois mines armées, posées par des soldats sud-africains, ont été détectées à environ 8 kilomètres du village d'Imusho dans le district de Sesheke près de la frontière angolaise.
26. Le 6 juin, une autre mine armée, posée par des soldats sud-africains au carrefour d'Imusho/Sinjembela, dans la même région, a été détectée près de l'école publique de Ngwezi.
27. Le même jour, 6 juin, dans la même région, on a vu des soldats sud-africains traverser le Kwando pour pénétrer en Zambie, apparemment pour y poser d'autres mines.
28. Le 11 juin, un hélicoptère sud-africain a violé l'espace aérien zambien et a atterri dans la brousse près de la route allant de Sinjembela à Sioma, dans la même région. Un véhicule de la police zambienne est arrivé sur les lieux, mais l'hélicoptère ennemi a décollé aussitôt. Cette violation s'est renouvelée le lendemain, mais l'hélicoptère n'a pas atterri à cette occasion.
29. Le 12 juin, un hélicoptère sud-africain a survolé un camp paramilitaire à Sinjembela, dans la même région, et a atterri à environ 5 kilomètres du camp. Lorsqu'une patrouille paramilitaire zambienne s'est approchée, l'hélicoptère a décollé et a atterri quelques kilomètres plus loin.
30. Le même jour, 12 juin, on a détecté deux mines armées sur la route de Sioma dans la même région, près de la frontière entre la Zambie et l'Angola. Elles y avaient été posées par des soldats sud-africains.
31. Le 14 juin, un véhicule transportant deux agents de police zambiens a sauté sur des mines posées par des soldats sud-africains. Un des deux agents a été tué sur le coup et l'autre est mort le lendemain.

-----